



Procès Verbal
du Conseil Municipal
du
7 décembre 2012

Conseil municipal de Ligneyrac réuni à 18h30 sous la présidence de Bertrand Rivière, Maire

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents sauf :

- Adrien Lamothe, excusé (procuration à Francis Vergne)
- Philippe Charpentier, excusé (procuration à Bertrand Rivière)
- Annette Chaumont, excusée (procuration à Patrick Cheyroux)
- Lydia Chancogne-Tralégliise, excusée

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 05/10/2012 à l'unanimité des présents et signature du dossier de séance du 05/10/2012

1) Rapport sur les Décisions du Maire

Information sur les 2 décisions du Maire :

- du 25/10 : avenant n°1 – dépenses complément agricole étude PLU Bureau d'Etude CREA
- du 16/11 : remplacement entreprise Pompier par Rioux / Lot 5 – Marché Salle Polyvalente

2) AVAP : avis des personnes publiques associées

- Compte-rendu de la réunion conjointe de concertation du 30/11/2012
- Approbation à l'unanimité du Rapport de présentation et du Règlement de l'AVAP

3) PLU et l'AVAP : enquêtes publiques

- Commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Limoges : M. Christian POUCH pour les 2 enquêtes publiques
- Dates concomitantes pour les 2 enquêtes publiques : du 14/12/2012 au 17/01/2013
- Information par affichage et publication dans 2 journaux locaux

4) Aménagement numérique du territoire : modification statutaire de la Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien

- Accord à l'unanimité sur l'ajout de la compétence facultative pour l'aménagement numérique du territoire dans les statuts de la Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien

5) Syndicat Grand Site : adhésion de la commune et de la Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien

- Accord à l'unanimité sur l'adhésion de la Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien au Syndicat mixte Grand Site
- Accord à l'unanimité sur l'adhésion de la Commune au Syndicat mixte Grand Site

6) Participation frais de scolarité École de Meyssac

- Accord à l'unanimité pour participer aux dépenses de fonctionnement de l'école maternelle de Meyssac pour un montant total de 2310,00 €, année scolaire 2011/2012

7) Rapport annuel sur la qualité de l'eau

- Approbation à l'unanimité du Rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

8) Contrat d'assurance statutaire CNP

- Accord à l'unanimité pour renouveler le contrat d'assurance avec la CNP pour couvrir les risques statutaires de la commune en 2013
- Réflexion sur la participation communale à la Prévoyance pour les agents communaux : mise en place d'une commission communale sur le sujet (Joëlle Nicolas, Florence Maringue et Annette Chaumont)

9) Médecine préventive

- Accord à l'unanimité pour refuser la proposition du Centre de Gestion qui fait apparaître une forte augmentation et pour étudier toutes possibilités moins onéreuses et de regroupement au niveau intercommunal.

10) Point sur les commissions

- Bulletin Municipal : en cours de réalisation – Sabine Fichter rassemble tous les articles – la diffusion est prévue tout début janvier
- Chemins ruraux : Francis Vergne se charge de rappeler l'échéance convenue pour la signature de l'accord pour le chemin de Laroche
- Cadeaux aux aînés : le choix a été arrêté et commandé pour les personnes de + de 65 ans concernées – la distribution est prévue le 28/12/12

11) Questions diverses :

- Point sur l'état d'avancement des travaux de la salle polyvalente : couverture et isolation bien avancées – bardage en cours et début d'intervention de l'électricien – choix des luminaires
- Information sur la requête d'un administré auprès du Tribunal Administratif contre le refus d'une déclaration préalable dans le bourg
- Information sur le courrier d'un locataire au sujet des factures d'électricité
- SIRTOM : journée d'information pour les élus le 12/12 sur la containerisation et tournée prévue avec un agent le 13/12 pour pointage des dysfonctionnements
- Panneau d'affichage de La Martinie : accord pour le remplacer en essayant d'avoir la même serrure et prévoir un poteau sur lequel le fixer
- Compte-rendu du Congrès des Maires à Paris par Bertrand Rivière et Patrick Cheyroux

Séance levée à 20 h 30.